

# MISE À JOUR BUDGÉTAIRE FÉDÉRALE DE L'AUTOMNE 2023

## INVESTISSEMENTS ANNONCÉS SUR 5 ANS

- 6,2 milliards de dollars pour un Plan d'action canadien pour le logement
- 168 millions de dollars pour soutenir la classe moyenne et rendre la vie plus abordable
- 853 millions de dollars pour bâtir l'économie propre du Canada

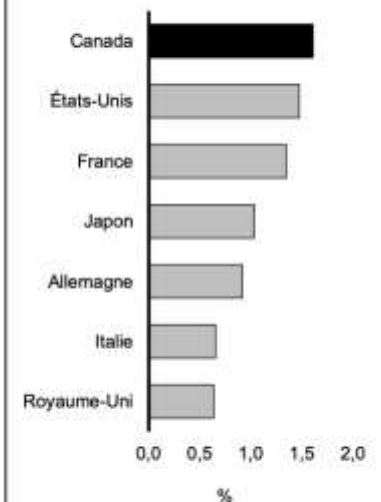
## LE BUDGET ET LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU CANADA

À la suite de la forte reprise qui a suivi la récession liée à la pandémie, l'économie canadienne est demeurée résiliente. Le taux de chômage au Canada demeure faible, plus d'un million de Canadiennes et de Canadiens de plus qu'avant la pandémie ont un emploi et la croissance des salaires a dépassé l'inflation au cours des neuf derniers mois. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que le plan économique du Canada se traduira par la plus forte croissance économique du G7 l'an prochain, et ce, malgré des perspectives économiques mondiales moroses.

### Les économistes du secteur privé s'attendent à ce que le Canada évite une récession (p.8)

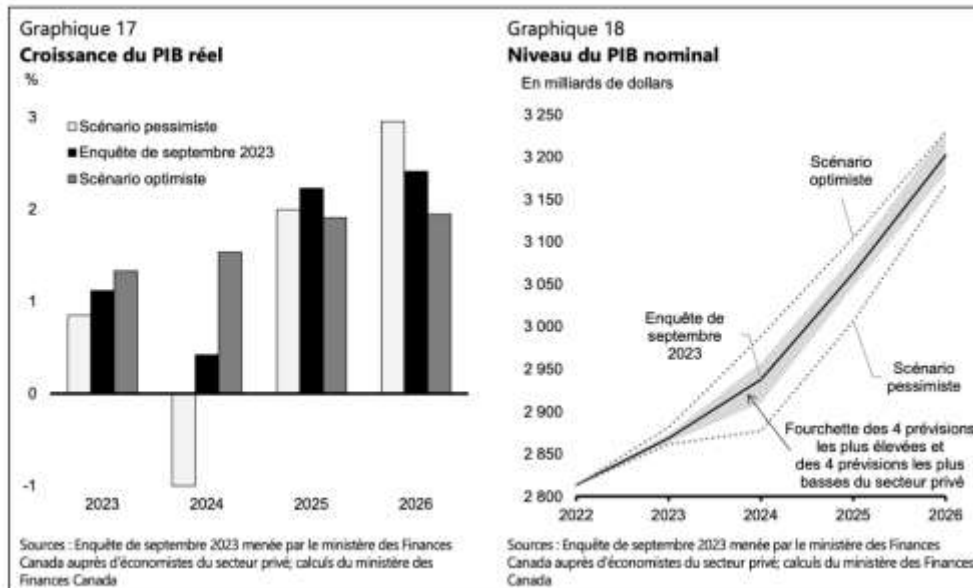
On s'attend maintenant à ce que l'économie canadienne évite une récession, mais connaisse plutôt une croissance modérée au cours des prochains trimestres, à mesure que les répercussions de la hausse des taux d'intérêt continuent de prendre de l'ampleur. Un retour progressif à une croissance plus forte est ensuite prévu au cours de 2024. Dans l'ensemble, les économistes du secteur privé s'attendent à une croissance du PIB réel de 1,1 % en 2023, en hausse par rapport au taux de 0,3 % prévu dans le budget de 2023. La croissance devrait atteindre 0,4 % pour 2024, par rapport au taux de 1,5 % prévu dans le budget de 2023, et rebondir pour atteindre 2,2 % en 2025.

Graphique 1  
Croissance du PIB réel selon les projections du FMI pour 2024, économies du G7



Source : Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2023.





## PRINCIPALES MESURES

### 1. Bâtir l'économie propre du Canada (p.57)

Comme il s'agit d'un important pilier du plan canadien pour l'emploi dans une économie propre, le gouvernement se concentre sur la mise en œuvre des nouveaux crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre, qui visent le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, l'adoption de technologies propres, l'hydrogène propre, la fabrication de technologies propres et l'électricité propre.



L'échéancier suivant décrit la démarche que suivra le gouvernement en vue d'offrir tous les crédits d'impôt à l'investissement en 2024.

**Les crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre seront mis en place comme suit, selon l'issue des consultations :**

- **Technologies propres**
  - Le crédit d'impôt serait disponible à compter du 28 mars 2023.
  
- **Hydrogène propre**
  - Le gouvernement prévoit déposer la mesure législative au Parlement au début de 2024.
  - Le crédit d'impôt serait disponible à compter du 28 mars 2023.
  
- **Fabrication de technologies propres**
  - Le gouvernement prévoit déposer la mesure législative au Parlement au début de 2024.
  - Le crédit d'impôt serait disponible à compter du 1er janvier 2024

### **Exigences relatives à la main-d'œuvre**

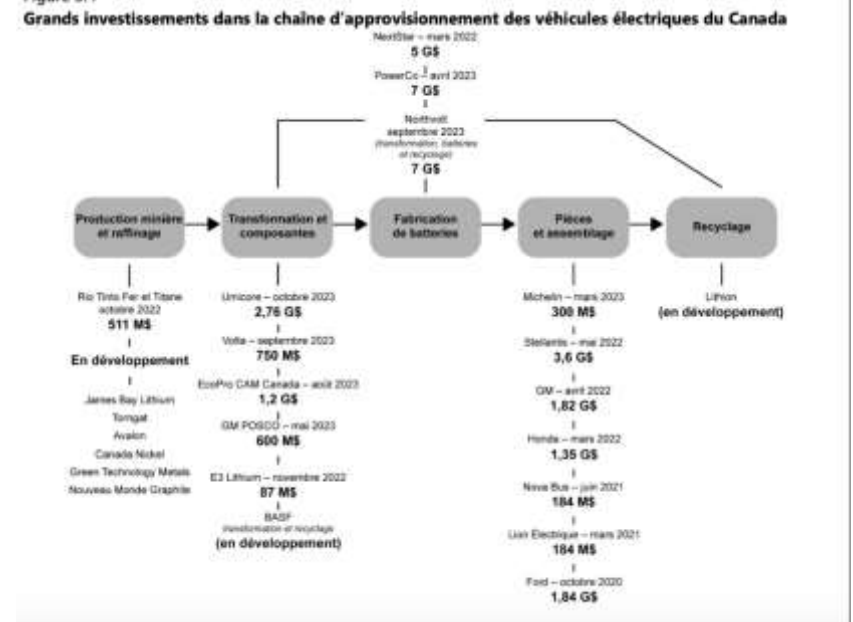
Comme il a été annoncé dans le budget de 2023, les crédits d'impôt à l'investissement dans les technologies propres, l'hydrogène propre, l'électricité propre et le CUSC ne seront accordés au taux maximal qu'à condition que des exigences relatives à la main-d'œuvre soient satisfaites, à savoir le versement de salaires syndicaux en vigueur et l'offre d'opportunités de formation pour les apprentis.

- Entrée en vigueur des exigences relatives à la main-d'œuvre à la date de dépôt du premier avis de motion de voies et moyens relatif à la loi habilitante cet automne.



## 2. Construire une solide chaîne d'approvisionnement des batteries de véhicules électriques pour le Canada (p.63)

Depuis 2020, le Canada est allé chercher plus de 34 milliards de dollars d'investissements dans la chaîne d'approvisionnement des batteries et de l'automobile, ce qui stimulera la croissance de l'économie canadienne et protégera les emplois bien payés pour la classe moyenne, aujourd'hui et pour les générations à venir. En 2023, le gouvernement fédéral a fait en sorte que le Canada soit choisi pour accueillir d'importantes usines de fabrication de batteries, soit celles de Volkswagen et de Stellantis-LGES, en Ontario, et de Northvolt, au Québec. Ces projets fourniront des emplois à des milliers de personnes au pays et ancreront l'avenir de l'industrie canadienne des véhicules électriques, tout en ouvrant de nouvelles opportunités à la main-d'œuvre et aux entreprises de l'ensemble des industries des minéraux critiques, du secteur manufacturier propre et des technologies propres du Canada



## 3. Aller de l'avant avec le Fonds de croissance du Canada (p.67)

L'Énoncé économique de l'automne de 2023 annonce que le Fonds de croissance du Canada sera la principale entité fédérale à établir des contrats sur différence pour le carbone. Le Fonds de croissance du Canada affectera en priorité jusqu'à 7 milliards de dollars de son capital actuel de 15 milliards de dollars à toutes les formes de contrats sur différence et accords d'écoulement.



#### **4. Accélérer la réalisation des grands projets (p.68)**

Le budget de 2023 a annoncé que, d'ici la fin de cette année, le gouvernement présentera un plan concret visant à accroître davantage l'efficacité des processus d'évaluation des répercussions environnementales et d'autorisation pour les grands projets, y compris en venant préciser les échéances et réduire les délais, remédier aux pratiques inefficaces et renforcer la concertation et les partenariats. Le Groupe de travail ministériel chargé de l'efficacité réglementaire des projets de croissance propre, dont la création a été récemment annoncée, coordonne les efforts à l'échelle du gouvernement. Les modalités du plan du gouvernement à cet égard seront présentées dans les prochains mois.

#### **5. Agir pour la finance durable (p.72)**

Afin d'élargir la portée de la divulgation obligatoire des informations financières liées au climat, l'Énoncé économique de l'automne de 2023 annonce que le ministère des Finances Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada et Environnement et Changement climatique Canada élaboreront des options pour la rendre obligatoire pour les entreprises privées.

L'Énoncé économique de l'automne de 2023 annonce également que le ministère des Finances Canada travaillera avec Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada pour entreprendre les prochaines étapes, en consultation avec les organismes de réglementation, le secteur financier, l'industrie et des experts indépendants, afin d'élaborer une taxonomie qui soit conforme à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Des experts techniques indépendants collaboreront à ces travaux. L'Énoncé économique de l'automne propose de verser 1,5 million de dollars en 2024-2025 au ministère des Finances Canada pour soutenir ce travail.

